

En plein débat sur la transition énergétique, les arguments hostiles au projet de Redenat



Alain Brogniart, du hameau de Redenat, montre le site où serait la retenue projetée. ? - Photos agnès gaudin

Le prolongement des concessions sur la Dordogne pourrait réactiver le projet de STEP (*) de Redenat. Des oppositions de fond se manifestent sur ce dossier à un milliard d'euros.

« Nous ne sommes pas dans une défense de village Gaulois. Nous ne sommes pas un groupement de gauchos écolos, mais nous voulons une réflexion plus globale sur la transition énergétique et sur le bien public ». Résidant au hameau de Redenat, entre Bassignac-le-Haut et Auriac, Alain Brogniart est trésorier de l'association « Réfléchir et informer sur la STEP (*) de Redenat »(1), initiée il y a 3 ans par Pierre Clavel. Elle revendique une centaine d'adhérents.

Au milieu du bocage de Xaintrie, sur le flanc Est de la vallée de la Dordogne, sa maison se situe en aval de la retenue projetée de 35 millions de m³, qui ne submergerait aucune habitation (notre édition de samedi 4 octobre).

Beaucoup de déperdition

« Plus on a d'informations sur ce projet et moins il nous semble justifié, explique cet artisan maçon à la retraite. Où est la transition énergétique quand il faudra dépenser 130 KWh pour en produire 100 ? De plus, l'alimentation de la STEP, avec la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne), entraînera beaucoup de déperdition en ligne. On reperdra de l'énergie pour le pompage et encore pour aller distribuer l'électricité au loin ».

Alain Brogniart s'appuie aussi sur le rapport parlementaire de Laurent Kalinowski et Jean-Marc Pastor pour estimer que « aujourd'hui, la façon de stocker l'énergie plus efficacement, c'est l'hydrogène ». Reprenant des analyses qualifiant les STEP « d'absurdités économiques et écologiques », il souligne que la vallée se situe en réserve de biosphère reconnue par l'UNESCO. Et d'ajouter que « les turbines pourraient provoquer des marnages de 7 à 10 m sur le barrage du Chastang, avec des risques de déstabilisation des sols jusqu'à Spontour ».

Pour toutes ces raisons, l'association réclame « une enquête d'utilité publique qui n'a jamais été faite et une enquête d'impact écologique ».

« Nous ne sommes dans aucun esprit conflictuel, mais qu'on nous apporte les preuves que ce projet va dans le sens du bien public », insiste Alain Brogniart. « S'il doit se faire, qu'on nous précise dans quelles conditions. Il y aura certainement beaucoup moins d'emplois qu'annoncés et beaucoup de précaires peut-être. Je préfère deux gagnants : le bien public et le pays d'ici, à deux perdants dans cette affaire ».

(*) Station de transfert d'énergie par pompage.

(1) Site de l'association: www.risr.fr

Alain Albinet

alain.albinet@centrefrance.com